



Estimation de l'empreinte carbone du système A Modo Mio vendu en 2022

Le 14 janvier 2022

Contacts

Luigi Lavazza S.p.A.

Siège social : Via Bologna 32 - 10152 Turin – Italie

www.lavazza.it

Introduction

Nous savons qu'il n'est pas possible de réduire toutes les émissions. C'est pourquoi nous avons déployé une stratégie de compensation en soutenant des projets qui contribuent au développement durable et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En 2020, nous avons entamé notre parcours en compensant les émissions des scopes, à savoir les émissions directes de gaz à effet de serre (dues, par exemple, à la combustion de méthane pour le chauffage) ou liées à la production d'électricité destinée à la consommation.

En 2022, nous voulons poursuivre ce parcours en compensant également la totalité des émissions des gaz à effet de serre des capsules Lavazza A Modo Mio vendues en 2022. Afin d'assurer aux clients que toutes les émissions de gaz à effet de serre des capsules ont déjà été compensées au moment de l'achat, une estimation de l'empreinte carbone a été réalisée. Le calcul a été fondé sur les prévisions de vente pour 2022 et l'estimation de l'empreinte carbone d'une unité moyenne du système de capsules A Modo Mio vendue en 2021.

Afin d'assurer que le calcul estimé soit correcte et lorsque les données finales de 2022 seront disponibles, nous procéderons de nouveau au calcul de l'empreinte carbone pour 2022. En cas de discrédance entre les calculs prévisionnels et les résultats définitifs, nous compenserons l'éventuelle différence.

L'objectif de ce rapport est d'expliquer la quantification de l'empreinte carbone.

Analyse de l'empreinte carbone

La structure de ce rapport suit les étapes principales d'une étude ACV :

- A. Définition des objectifs et du champ d'application : cette étape implique la définition de la finalité de l'étude, de l'unité de référence, des processus inclus dans l'étude et d'autres caractéristiques importantes de l'analyse;
- B. Analyse de l'inventaire : cette étape implique la description des données utilisées;
- C. Analyse de l'impact : cette étape implique la présentation des résultats concernant l'impact obtenus moyennant l'application de modèles scientifiques ;
- D. Interprétation: cette étape implique la discussion des résultats dans le but de formuler des conclusions.

Objectif et champ d'application

Type d'empreinte carbone

Cette étude de l'empreinte carbone se base sur une approche dite « du berceau à la tombe », à savoir qu'elle inclut dans l'étude ACV toutes les phases principales du cycle de vie (achat des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie).

L'approche ACV est « attributionnelle ».

Unité fonctionnelle

L'unité fonctionnelle étudiée se compose des ventes de capsules A Modo Mio prévues en 2022.

Limites du système

L'empreinte carbone des capsules A Modo Mio pour 2022 considère le processus de cycle de vie suivant :

- Les processus amont incluent la production du café vert, son transport aux sièges des fournisseurs, la production de semi-finis et du film, la production de la bobine de l'emballage (y compris l'impression, le complexage et la découpe) et son transport vers l'usine de production.
- Les principaux processus réalisés dans l'usine de production sont : le transport du mélange de café vert, la transformation du café vert en café moulu, la préformation des conditionnements, le dosage et le remplissage du café, l'emballage et la palettisation.
- Les processus aval incluent la distribution sortante du produit final, la préparation du café et la phase de fin de vie de l'emballage et des fonds de café. Dans la phase d'utilisation, seules les consommations d'eau et d'électricité ont été évaluées.

Réglementation de référence

L'empreinte carbone indiquée se fonde sur l'étude Carbon Footprint (CFP) des capsules A Modo Mio vendues en 2021[1]. Cette étude a été certifiée comme conforme à la norme ISO14067[2] et est donc en ligne avec les règles des catégories de produits (PCR) pour le café espresso actuellement en vigueur [3].



AVANT LA TRANSFORMATION PAR LAVAZZA

- Production des matières premières alimentaires
- Production des matières premières pour l'emballage

TRANSFORMATION LAVAZZA



- Transport des matières premières alimentaires et d'emballage vers le site de production
- Torréfaction, mouture et dégazage du café
- Conditionnement du café et palettisation

APRES LA TRANSFORMATION PAR LAVAZZA



- Distribution du produit conditionné, via les flux directement contrôlés par Lavazza
- Utilisation, à savoir la consommation d'eau et d'énergie pour préparer une tasse de café
- Fin de vie du café et de l'emballage

Avertissement concernant les limites de l'ECP

Les principales limites de l'étude sur l'empreinte carbone sont les suivantes :

- Focalisation sur un seul indicateur environnemental : si les informations relatives au CFP sont utilisées pour orienter les décisions des consommateurs, il faut tenir compte de l'importance potentielle d'autres aspects environnementaux pertinents.
- Limites liées à la méthode : en raison des limites dues au rapport Life Cycle Assessment (LCA) de référence [1], souvent les résultats de CFP ne représentent pas une base de comparaison valable.
- CFP du système de capsules A Modo Mio pour 2022 est fondée sur l'étude CFP pour 2021 et les ventes prévues pour 2022. Pour ce motif l'empreinte carbone estimée sera recalculée lorsque les données définitives pour 2022 seront disponibles.

A. Exclusions

- Les biens d'équipement (par exemple, les installations et les bâtiments) déjà présents dans les bases de données LCA (notamment ecoinvent v3.7.1 [4]) ont été inclus dans l'étude LCA. D'autres biens d'équipement ont été exclus de l'étude LCA, en considérant qu'ils ne contribueraient pas de manière significative aux résultats LCA dans leur ensemble.
- Le cycle de vie de la machine à café n'a pas été évalué.
- Le transport du café du point de vente au consommateur et le transport pour la distribution du café qui n'est pas directement contrôlé par Lavazza ont également été exclus.

Émissions de CO₂ biogène et capture

- Pour les émissions de CO₂ générées par des matériaux biogènes, c'est l'approche de la neutralité carbone qui a été adoptée. Selon cette approche, on considère que toutes les émissions de CO₂ absorbées par les installations et par les matériaux dérivés seront de nouveau relâchées dans l'atmosphère durant la phase de fin de vie. En substance et en supposant un échange net de carbone égal à zéro, ni les émissions ni la capture de CO₂ générée par des matériaux d'origine biologique n'ont été évaluées. Il est essentiel de souligner que la libération de méthane biogène est évaluée dans le cadre de l'indicateur relatif au potentiel de réchauffement planétaire (Global Warming Potential – GWP).
- Conformément à la norme ISO, le rapport LCA indique séparément le CO₂ atmosphérique stocké dans des matériaux d'origine biologique. Les résultats du PRP ne tiennent pas compte des émissions de dioxyde de carbone biogène.

Changement d'affectation du sol

Dans l'analyse des impacts découlant du changement d'affectation du sol (Land Use Change – LUC), c'est la base de données WFLDB (World Food LCA Database) pour le café vert qui a été prise en compte. L'ensemble des données sont conformes aux exigences de la norme ISO concernant le changement d'affectation du sol. Les émissions LUC sont indiquées séparément dans le rapport LCA.

Limites temporelles et géographiques

Les données temporelles relatives à une unité moyenne de capsules A Modo Mio sont présentées dans le tableau 1, divisées par catégorie. Les données secondaires proviennent de la base de données ecoinvent v3.7.1 [4] et de la base de données WFLDB [5], toutes deux publiées en 2020. L'usine de production des produits du système A Modo Mio est située en Europe. L'approvisionnement des matières premières et la distribution du produit final s'effectuent à l'échelle mondiale.

B. Inventaire

Les données et les résultats contenus dans ce rapport proviennent de l'étude CFP 2021 [1]. La présente étude n'ajoute à ces données que la prévision de la quantité totale de capsules vendues en 2022. L'analyse complète de l'inventaire du cycle de vie (LCI) est incluse dans l'étude CFP 2021.

Données par catégorie	
Quantité vendue	Données 2022
Café vert	Mélange spécifique pour le système, données relatives aux achats 2021
Transport du café vert	Hypothèse basée sur les données 2021 et sur le Rapport de développement durable 2020 [6]
Conditionnement	Données relatives aux principaux fournisseurs, 2021
Fourniture des emballages	Données relatives aux fournisseurs, 2021
Production du produit final	Données relatives aux fournisseurs, 2021
Distribution et fin de vie du café	Hypothèse basée sur les données 2020 et sur le Rapport de développement durable 2020 [6]
Consommation d'énergie et d'eau	Bouquet énergétique selon le rapport de développement durable 2020 [6] et consommation associée aux machines du concurrent

Tableau 1: Tableau d'inventaire

C. Analyse de l'impact : empreinte carbone associée aux ventes prévues pour 2022

La méthode utilisée pour évaluer l'impact environnemental du système de capsules A Modo Mio est le potentiel de réchauffement planétaire des émissions atmosphériques, calculé selon la méthode du GIEC – Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat – [7]. L'empreinte carbone pour 2022 a été calculée en multipliant l'impact d'une unité moyenne de système A Modo Mio vendue en 2021 par les ventes attendues en 2022 afin d'élaborer les prévisions de l'ECP du système de capsules A Modo Mio pour 2022 (tableau 2). Les résultats présentés sont partagés dans les catégories suivantes : cycle de vie du café (culture et transformation du café dans le pays d'origine, transport, transformation en café moulu, conditionnement, élimination des fonds de café), cycle de vie du conditionnement (extraction des matières premières, transformation, fin de vie du conditionnement), distribution et utilisation.

Résultats de l'AICV concernant les ventes totales attendues en 2022

Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)	Unité	Total	Cycle de vie du café		Cycle de vie du conditionnement		Distribution		Utilisation		Transformations Lavazza	
PRP - GIEC 100 a approche neutre	t CO2 éq	60 412	43 986	73 %	12 775	21 %	250	0 %	2 379	4 %	1 022	2 %
PRP - Émissions de gaz à effet de serre dues au changement d'affectation du sol et leur élimination	t CO2 éq	14 140	14 105	100 %	34	0 %	0	0 %	1	0 %	0	0 %
PRP - Emissions de méthane biogène	t CO2 éq	3 708	3 546	96 %	136	4 %	0	0 %	23	1 %	2	0 %
PRP - GIEC 100 a – approche neutre sans changement d'affectation du sol et méthane biogène	t CO2 éq	42 565	26 336	62 %	12 605	30 %	250	1 %	2 355	6 %	1 019	2 %
Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)	Unité	Total	Cycle de vie du café		Cycle de vie du conditionnement		Distribution		Utilisation		Transformations Lavazza	
PRP - Emissions de gaz à effet de serre et leur élimination	t CO2 éq	-1 498	231	-15 %	-2 011	134 %	1	0 %	276	-18 %	6	0 %

Tableau 2 : empreinte carbone des capsules A Modo Mio 2022

En vertu de l'article 12, article L229-68, point 1, de la Loi n° 2021-1104, pour chaque type de boisson, ci-dessous est présenté le bilan d'émissions de gaz à effet de serre, dans lequel les émissions directes et les émissions indirectes sont indiquées séparément (comme cela a été défini par la norme ISO 14064-1:2019), concernant les ventes prévues pour 2022, sur la base de l'empreinte carbone d'une unité moyenne de produit : café 1 % émissions directes (804 tonnes CO2 éq) and 99 % émissions indirectes (58 747 tonnes CO2 éq) ; ginseng 0 % émissions directes and 100 % émissions indirectes (547 tonnes CO2 éq) ; orge 0 % émissions directes and 100 % émissions indirectes (314 tonnes CO2 éq).

D. Interprétation et conclusion

Au vu des résultats obtenus avec la méthode du Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), calculés à travers les hypothèses et limitations décrites, les ventes du système de capsules A Modo Mio attendues en 2022 généreront potentiellement environ 60 412 tonnes de CO2 équivalent.

Plan de réduction

Depuis plusieurs années, le Groupe Lavazza s'engage à développer des plans de réduction concernant différentes catégories d'émissions visant à améliorer l'efficacité énergétique, à utiliser des sources d'énergie renouvelables et à optimiser les conditionnements et la chaîne logistique.

Les bénéfices, en matière de réduction de l'impact environnemental, liés aux capsules A Modo Mio feront l'objet d'un rapport relatif à l'année 2022.

Activités de compensation

En 2020, la première étape de cet engagement a consisté à atteindre la neutralité carbone pour toutes les émissions des scopes 1 et 2 générées par le Groupe.

Par ailleurs, sur le plan du produit, les capsules A Modo Mio seront l'un des premiers produits Lavazza à être neutre en carbone, ce qui signifie que le Groupe Lavazza compensera toutes les émissions annuelles de dioxyde de carbone liées aux volumes vendus. La neutralité de ces capsules comprend la compensation des émissions tout au long du cycle de vie du produit, de la culture du café à sa fin de vie, en passant par toutes les étapes de la production, du transport et de l'élimination.

Lavazza soutient les projets Guanaré et Kariba pour compenser les capsules Lavazza A Modo Mio à partir de 2021. Les projets sont certifiés par des standards internationalement reconnus (VCS et CCB) afin de garantir une qualité et une robustesse élevées. En outre, le partenaire climatique South Pole, qui est responsable de toutes les opérations de compensation carbone, veille au respect des meilleures pratiques de compensation, de la sélection des projets au retrait des crédits, au nom de Lavazza.

Références

- [1] Lavazza, « L'empreinte carbone des dosettes « Soft Pod » - 10 décembre 2021 — Lavazza, 2B srl Capsule 2021, rapport confidentiel, octobre 2021.
- [2] ISO/ TS 14067, 2018: Gaz à effet de serre – Empreinte carbone des produits - Exigences et lignes directrices pour la quantification. ISO, ISO/ TS 14067:2018 (www.iso.org).
- [3] PCR 2018:03, v 1.01: Espresso coffee Product Category Rules UN CPC 23912 v 1.01, The International EPD® System, 2018 (www.environmentdec.com).
- [4] ecoinvent, 2021: Base de données ecoinvent version 3.7.1, Centre suisse pour les inventaires du cycle de vie (www.ecoinvent.ch).
- [5] Quantis, 2020, WORLD FOOD LCA DATABASE version 3.5 (quantis-intl.com).
- [6] Luigi Lavazza (2021), Rapport de développement durable 2020 de Lavazza, disponible à l'adresse : <https://www.lavazzagroup.com/it/come-lavoriamo/il-bilancio-di-sostenibilita.html>.
- [7] GIEC 100a 2013: Changements climatiques 2013, cinquième rapport d'évaluation du GIEC (www.ipcc.ch)
- [8] La section « L'environnement » du site du groupe